

Emballage à façon / Contract Packaging

10801, Mirabeau
Montréal, Québec, Canada H1J 1T7
Tél.: (514) 353-7000 Fax: (514) 353-7211
www.ropack.com Email: info@ropack.com



19 septembre 2006

Convercité
5570, avenue Casgrain
Montréal (Québec) H2T 1X9

Objet : Appui au parachèvement de l'autoroute 25 et à la construction du pont entre Rivière-des-Prairies et Laval.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous voulons vous faire part de notre appui au parachèvement de l'autoroute 25 et à la construction du pont qui enjambrera la Rivière-des-Prairies. Nous attendons la venue de cette infrastructure depuis de nombreuses années et nous croyons qu'il est temps plus que jamais que l'Est de Montréal soit considéré comme un élément structurant sur le plan du développement économique de la métropole.

Cet appui se base sur la volonté que nous avons de voir notre secteur s'épanouir sur le plan économique mais aussi sur le plan du développement urbain et ceci dans le respect de l'environnement.

À cet égard, des études démontrent que ce projet va permettre la diminution annuelle de plus de 20 millions le nombre de kilomètres parcourus dans la région métropolitaine, soit 5 millions d'heures de moins passées dans des activités non productives ce qui constitue un apport pour la diminution des gaz à effet de serre.

Le parachèvement de cet axe routier assurera une plus grande fluidité dans le transport des marchandises ce qui aura comme conséquences directes d'améliorer l'efficacité de nos entreprises ainsi que de maintenir et accroître la vitalité économique du secteur Est de Montréal.

Aussi, la réalisation du pont va renforcer l'offre de services de transport en commun ce qui créera une meilleure mobilité de la main d'œuvre et diminuera les pertes de temps pour les usagés.

Pour ces raisons et de nombreuses autres, nous appuyons les porteurs de ce dossier. Nous considérons qu'il est primordial de se doter d'une infrastructure qui permettra à l'Est de Montréal de se projeter avec dynamisme dans le XXI^e siècle.

Yves Massicotte
Président, Ropack inc.

Emballage à façon / Contract Packaging

10801, Mirabeau
Montréal, Québec, Canada H1J 1T7
Tél.: (514) 353-7000 Fax: (514) 353-7211
www.ropack.com Email: info@ropack.com



19 septembre 2006

Convercité
5570, avenue Casgrain
Montréal (Québec) H2T 1X9

**Objet : Appui au parachèvement de l'autoroute 25 et à la construction du pont entre
Rivière-des-Prairies et Laval.**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous voulons vous faire part de notre appui au parachèvement de l'autoroute 25 et à la construction du pont qui enjambrera la Rivière-des-Prairies. Nous attendons la venue de cette infrastructure depuis de nombreuses années et nous croyons qu'il est temps plus que jamais que l'Est de Montréal soit considéré comme un élément structurant sur le plan du développement économique de la métropole.

Cet appui se base sur la volonté que nous avons de voir notre secteur s'épanouir sur le plan économique mais aussi sur le plan du développement urbain et ceci dans le respect de l'environnement.

À cet égard, des études démontrent que ce projet va permettre la diminution annuelle de plus de 20 millions le nombre de kilomètres parcourus dans la région métropolitaine, soit 5 millions d'heures de moins passées dans des activités non productives ce qui constitue un apport pour la diminution des gaz à effet de serre.

Le parachèvement de cet axe routier assurera une plus grande fluidité dans le transport des marchandises ce qui aura comme conséquences directes d'améliorer l'efficacité de nos entreprises ainsi que de maintenir et accroître la vitalité économique du secteur Est de Montréal.

Aussi, la réalisation du pont va renforcer l'offre de services de transport en commun ce qui créera une meilleure mobilité de la main d'œuvre et diminuera les pertes de temps pour les usagés.

Pour ces raisons et de nombreuses autres, nous appuyons les porteurs de ce dossier. Nous considérons qu'il est primordial de se doter d'une infrastructure qui permettra à l'Est de Montréal de se projeter avec dynamisme dans le XXI^e siècle. Vous trouverez ci-joint, la liste de plusieurs candidats en appui avec ce projet.

Roger Goulet
Vice-président, Ropack inc.

p.j. (1)



19 septembre 2006

Convercité
5570, avenue Casgrain
Montréal (Québec) H2T 1X9

**Objet : Appui au parachèvement de l'autoroute 25 et à la construction du pont entre
Rivière-des-Prairies et Laval.**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous voulons vous faire part de notre appui au parachèvement de l'autoroute 25 et à la construction du pont qui enjambrera la Rivière-des-Prairies. Nous attendons la venue de cette infrastructure depuis de nombreuses années et nous croyons qu'il est temps plus que jamais que l'Est de Montréal soit considéré comme un élément structurant sur le plan du développement économique de la métropole.

Cet appui se base sur la volonté que nous avons de voir notre secteur s'épanouir sur le plan économique mais aussi sur le plan du développement urbain et ceci dans le respect de l'environnement.

À cet égard, des études démontrent que ce projet va permettre la diminution annuelle de plus de 20 millions le nombre de kilomètres parcourus dans la région métropolitaine, soit 5 millions d'heures de moins passées dans des activités non productives ce qui constitue un apport pour la diminution des gaz à effet de serre.

Le parachèvement de cet axe routier assurera une plus grande fluidité dans le transport des marchandises ce qui aura comme conséquences directes d'améliorer l'efficacité de nos entreprises ainsi que de maintenir et accroître la vitalité économique du secteur Est de Montréal.

Aussi, la réalisation du pont va renforcer l'offre de services de transport en commun ce qui créera une meilleure mobilité de la main d'œuvre et diminuera les pertes de temps pour les usagés.

Pour ces raisons et de nombreuses autres, nous appuyons les porteurs de ce dossier. Nous considérons qu'il est primordial de se doter d'une infrastructure qui permettra à l'Est de Montréal de se projeter avec dynamisme dans le XXI^e siècle.

Roger Massicotte
Vice-président, Ropack inc.